

7.1 EQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET PROFESSIONNALISME

L'activité du SG de la FMH, qui outre les divisions thématiques comprend les divisions de support, s'est inscrite dans le cadre de la maîtrise des finances et la mise en place des mesures de stabilisation budgétaire. L'équilibre financier entre les dépenses réelles et les recettes générées a été atteint pour l'année 2017, les comptes se soldent même par un résultat positif. Plusieurs mesures structurelles initiées ou achevées au cours de l'année ont apporté une large contribution à l'atteinte de cet objectif, notamment la gestion de projet et la gestion des processus affinée par la mise en place de fiches de description des principaux processus du SG, ou encore la gestion des risques pour laquelle la division Administration et finances doit élaborer un SCI détaillé.

Le projet stratégique «Information Governance» joue un rôle primordial. La gestion des principales informations de la FMH et de ses organes ainsi que la gestion électronique de ces documents de manière compréhensible, réglementaire et dans le respect des exigences légales sont notamment au cœur des préoccupations. Parallèlement, nous travaillons sur la stratégie informatique afin de montrer quelles prestations sont susceptibles d'être fournies avec quelles ressources.

Suite à plusieurs départs – notamment à la retraite – dans pratiquement tous les domaines d'assistance, nous sommes en train de mettre en œuvre des changements structurels qui impacteront également l'exercice 2018.

Le Secrétariat central a poursuivi le développement et la professionnalisation des centres de compétence qui lui sont attribués. La gestion des contrats et le monitoring permettent ainsi de garantir un enregistrement complet et centralisé. Hormis l'organisation des réunions pour les organes de la FMH, le Secrétariat central épaulé également le SG dans

Emanuel Waeber

Secrétaire général adjoint de la FMH

1170
médecins

ont été accueillis en tant que
nouveaux membres.

l'organisation de conférences nationales et internationales. En vue de simplifier et d'accélérer les mutations, la division assume dorénavant aussi la gestion des changements de présidents et de délégués annoncés à direction-gremien@fmh.ch. Pour sa part, le Service de traduction s'est penché sur l'optimisation de ses processus aux interfaces afin de mieux accompagner le Change Management en cours au niveau du Secrétariat général.

La division Service juridique a entamé la révision du règlement du Bureau d'expertises extrajudiciaires de la FMH, avec, dans une première phase, des échanges d'expériences avec les avocats et organisations de patients, les hôpitaux, les experts et les assurances responsabilité civile. De même, la division a lancé les travaux de révision de la 3e édition du guide pratique FMH / ASSM «Bases juridiques pour le quotidien du médecin». Le travail du Bureau d'expertises extrajudiciaires a été présenté au Symposium des commissions d'expertises et des organes de conciliation en Allemagne. Dans le domaine des assistantes médicales, les travaux sur la révision du plan / de l'ordonnance de formation vont bon train. Les membres ont par ailleurs fortement sollicité les conseils juridiques qu'ils soient par écrit ou par téléphone (service payant).

En 2017, la communication de la FMH s'est principalement articulée autour du TARCO, le projet de révision globale du TARMED par le corps médical, et de l'intervention tarifaire du Conseil fédéral dans le tarif ambulatoire. Sur ces points, la FMH a organisé deux conférences de presse qui ont suscité un large écho médiatique. En avril 2017, le Rapport de gestion de la FMH a paru pour la première fois sous forme dynamique en ligne avec diagrammes interactifs et interviews vidéo au lieu de la version imprimée statique. Dans le domaine des affaires publiques, la division Communication a élaboré des argumentaires en concertation avec les départements pour véhiculer les positions de la FMH dans l'arène politique. Fidèle à l'idée de service, la division Communication a créé un nouveau poster présentant les

principales prestations et les principaux contacts de la FMH en remplacement de l'ancien catalogue de prestations. Par ailleurs, elle a modifié le paquet de bienvenue destiné aux nouveaux membres en y ajoutant différents petits objets.

Hormis le support de notre infrastructure, les principales activités de la division TIC ont consisté à assister nos services et divisions dans la réalisation de leurs projets. De gros progrès ont en outre été réalisés dans les domaines du logbook électronique, des établissements de formation postgraduée et de la plate-forme de formation continue.

Dans le cadre de la définition de la stratégie FMH 2017–2020, le SG a insisté sur la nécessité de professionnaliser ses prestations avec les ressources nécessaires pour pouvoir répondre adéquatement à la demande des membres.

Concernant la formation des cadres enfin, nous avons placé l'accent sur la conduite du personnel et la collaboration, ce qui nous a permis de travailler avec tous les collaboratrices et collaborateurs sur nos valeurs telles que l'attention et la confiance.

7.2 UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE

Pour la division DDQ, l'année 2017 a été marquée par un échange intensif, constructif et ciblé avec les membres, les médecins et les organisations partenaires, qui a permis de poser certains jalons pour les médecins et les patients.

Pour l'ASQM et les 69 organisations médicales signataires de la charte qualité, il s'est agi de profiter de la motivation et de l'enthousiasme suscités pour compléter la charte par une stratégie et un rapport en faveur de la qualité, avec le soutien de la division DDQ dans le cadre de son service «Quality Support».

Un nouveau prix dédié à la qualité a vu le jour en 2017. Le prix «[Innovation Qualité](#)» de l'ASQM sera remis le 17 avril 2018 dans trois catégories pour récompenser les meilleurs projets parmi les 37 en lice. Autre jalon important de l'année 2017, qui témoigne de l'esprit de collaboration qui règne entre les organisations partenaires du domaine de la santé: la création de la «Communauté d'intérêt pour la qualité de l'offre de formation continue interprofessionnelle», à l'initiative du Dialogue Qualité de l'ASQM. Enfin, la saisie des données dans le cadre du projet-pilote PCOR a démarré et la plateforme des registres médicaux a été mise à jour et comprend actuellement 99 registres.

Egalement lancée en 2017, la plateforme en ligne des guides de pratique Suisse permet aux organisations médicales de présenter les guides et leurs caractéristiques en termes de qualité, et de créer ainsi plus de transparence. La campagne Choosing Wisely a quant à elle fait l'objet d'un document de base publié par l'ASQM/DDQ et d'une prise de position de la FMH.

En matière de données et de démographie, l'année 2017 a été, à l'exception de la statistique médicale annuelle de la FMH, entièrement placée sous le signe du premier relevé des

Esther Kraft

Cheffe de la division Données, démographie et qualité

37
projets en lice
pour le prix «Innovation
Qualité».

99
registres
médicaux
inscrits sur la plateforme des
registres médicaux.

données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires (MAS) par l'OFS à des fins statistiques. Compte tenu de la complexité de la situation, la communication envers les organisations médicales, la Confédération et les membres de la FMH a été et reste un défi important mais passionnant. La division poursuit son engagement pour défendre les intérêts de nos membres et organisations afin que les prochains relevés soient conformes à la loi, appropriés et ciblés.

ReMed, le réseau de soutien pour les médecins, a connu une année couronnée de succès. Ses services ont été très sollicités et l'évaluation du programme s'est terminée avec succès, comme en témoigne le site internet optimisé.

- MARS
- ASQM
- Innovation Qualité
- Charte qualité
- ReMed

7.3 ENGAGEMENT EN FAVEUR D'UNE RÉMUNÉRATION APPROPRIÉE

Nouvelles pistes de financement dans le système de santé: c'est le thème sur lequel s'est penchée la division Médecine et tarifs hospitaliers lors d'une [séance](#) organisée en 2017 qui a permis aux représentants des organisations médicales de discuter de différentes approches aux côtés d'intervenants de renom. Tous se sont accordés sur un point: des changements sont nécessaires. Une conclusion à laquelle aboutit également [l'étude concomitante](#) représentative menée chaque année sur mandat de la FMH. Pour cela, les médecins favorisent un financement uniforme dans les secteurs ambulatoire et hospitalier afin de réduire les incitatifs négatifs.

Les réduire passe aussi par l'amélioration continue des structures tarifaires. Forte de ce constat, la division participe aux différentes instances de SwissDRG SA afin d'obtenir des structures tarifaires les plus appropriées possible dans le domaine des soins somatiques aigus (SwissDRG), de la psychiatrie (TARPSY) et de la réadaptation (ST Reha). Elle épaulé également les sociétés de discipline médicale dans la [procédure de dépôt de propositions](#) visant à poursuivre le développement des structures tarifaires et de la classification des procédures CHOP. Cette collaboration entre les sociétés de discipline et la division mérite d'être soulignée, d'autant plus que la classification CHOP concernera, à l'avenir, aussi les structures TARPSY et ST Reha.

A cet égard, il est essentiel de mettre en parallèle le temps supplémentaire consacré aux tâches administratives et le degré de précision du tarif. Car les médecins sont toujours plus submergés par les tâches administratives: d'après notre [étude concomitante](#), les médecins hospitaliers en soins somatiques aigus consacrent en moyenne 112 minutes par jour à la documentation, soit 26 minutes de plus qu'en 2011. Pour simplifier la documentation des prestations médicales complexes, nous proposons des [modèles de documentation](#) qui ont été mis à jour et incluent désormais aussi, en autres, les prestations de la psychiatrie. Par ailleurs, et suite à la forte

Beatrix Meyer

Cheffe de la division Médecine et tarifs hospitaliers

26
minutes par jour:

c'est le temps moyen supplémentaire que consacrent les médecins hospitaliers en soins somatiques aigus à la documentation par rapport à l'année 2011.

demande, les [séminaires](#) de la FMH et H+Bildung conçus spécialement pour les médecins hospitaliers sur la conduite et le management ont été reconduits en 2017.

→ [SwissDRG](#)

→ [Publications](#)

7.4 OUI AUX SOLUTIONS PARTENARIALES, NON AUX TARIFS IMPOSÉS PAR L'ÉTAT

L'année 2017 aura été une année difficile, du moins sur le plan tarifaire. Suite à l'échec de la révision du TARMED en 2016, le Conseil fédéral est intervenu une deuxième fois dans le TARMED, cette fois de façon plus approfondie que lors de sa première intervention en 2014. Pendant la phase de consultation de mars à juin 2017, notre division a soutenu activement de nombreuses organisations médicales, préparé la prise de position de la FMH, mis à disposition des outils de simulation et des analyses. Lors de la publication de l'ordonnance définitive par le Conseil fédéral en octobre 2017, la division a ainsi été en mesure de mettre rapidement à la disposition des membres de nombreux instruments et informations pour préparer la mise en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Pour que ces interventions tarifaires inappropriées soient aussi vite que possible reléguées au rang de l'histoire, les travaux du projet TARCO se sont poursuivis de façon intensive. Regroupées dans 30 groupes de travail, plus de 150 personnes, dont de nombreux représentants des sociétés de discipline médicale, ont ainsi remanié la structure tarifaire rejetée lors de la votation générale de 2016 dans le cadre du projet TARCO interne à la FMH. Fin novembre 2017, l'organe de pilotage, le «cockpit», a adopté la nomenclature révisée et les négociations avec les partenaires tarifaires ont pu démarrer en décembre.

Aux côtés de santésuisse et de curafutura, le groupe de travail EAE a examiné en détail la méthode de screening ANOVA servant à l'identification, par un bureau de validation externe, des fournisseurs de prestations travaillant de manière potentiellement non économique. Grâce aux résultats de cette analyse, des progrès concrets ont été faits pour améliorer la méthode de sorte que nettement moins de médecins seront identifiés à tort à l'avenir.

Patrick Müller

Chef de la division Médecine et tarifs ambulatoires

**Plus de
150
experts**

regroupés dans 30 groupes de travail ont participé au projet TARCO.

Malgré un emploi du temps chargé en raison de l'intervention du Conseil fédéral dans le tarif, le calendrier du projet TARCO a pu être respecté.

Enfin, l'OFSP a réactivé le projet transLA. Alors que la première phase est consacrée à la nomenclature, la deuxième porte sur la tarification. La FMH siège au groupe de suivi. Suite à une expertise, le comité de la QUALAB a décidé de réorganiser cette dernière. Les travaux ont démarré et seront poursuivis en 2018.

- Révision du tarif ambulatoire
- Laboratoire au cabinet médical
- Groupe de travail EAE
- Tarifs officiels pour le domaine ambulatoire

7.5 SANTÉ PUBLIQUE: ENSEMBLE VERS UN OBJECTIF COMMUN

Pour la division Santé publique, l'année 2017 a été marquée par la collaboration interdisciplinaire et interprofessionnelle. Objectif de cette collaboration: améliorer la santé de la population, sensibiliser cette dernière aux thèmes importants et augmenter ses compétences en matière de santé. A cet effet, du matériel d'information facile d'accès pour les patients a été développé sur différents thèmes comme la résistance aux antibiotiques ou le «safer sex check» en étroite collaboration avec les sociétés de discipline médicale, l'OFSP et diverses institutions.

Depuis 2017, la division Santé publique gère le secrétariat de l'Alliance Compétences en santé. Des études montrent qu'en Suisse, la moitié de la population rencontre des difficultés pour obtenir des informations sur le système de santé, les comprendre, les évaluer et agir en conséquence. Le rôle du médecin revêt ici une grande importance.

Lors du symposium «Des compétences en santé oui, mais comment?» en décembre 2017, du matériel et des méthodes issus de la pratique pour la pratique ont été présentés et discutés. Afin de soutenir les médecins dans leur travail au quotidien, un nouvel outil en ligne a par exemple été développé dans le domaine de l'AI en collaboration avec compasso. Baptisé PIR, cet outil doit permettre d'améliorer sensiblement la collaboration entre médecins, employeurs et assurance-invalidité afin de maintenir les travailleurs sur leur lieu de travail.

La commission Santé publique de la FMH a été élargie aux trois régions linguistiques et a poursuivi son travail de commission consultative du Comité central. Récemment introduite, la Journée des délégués à la prévention doit permettre d'assurer l'échange régulier d'informations au plan national sur les thèmes et travaux actuels et de recueillir les demandes des organisations de base. Enfin, en prévision du déploiement du deuxième train de mesures de la stratégie

Barbara Weil

Cheffe de la division Santé publique

Le médecin joue un rôle central dans l'amélioration des compétences en matière de santé de la population.

Barbara Weil

MNT «Prévention dans le domaine des soins», le travail avec la «Task force Prévention au cabinet médical» a été intensifié en 2017.

Lors du congrès «Alternd, abhängig und trotzdem gut versorgt», organisé pour la première fois en collaboration avec le «Fachverband Sucht» et de nombreuses sociétés de discipline médicale le 30 août 2017, les possibilités et limites des structures de soins pour les personnes âgées souffrant de dépendance ont été présentées et les mesures à prendre identifiées.

Last but not least, la santé des médecins reste un thème important de notre division. Lors du congrès «Des médecins en bonne santé: de leurs études à la retraite – Quand les médecins soignent les médecins», les participants ont été sensibilisés aux aspects spécifiques de la prise en charge de collègues et obtenu de précieuses informations à ce sujet.

→ Santé psychique

→ Maladies chroniques non transmissibles